



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

environnement

Question au Gouvernement n° 3417

Texte de la question

AGRICULTURE ET LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT

M. le président. La parole est à Mme Marie-Noëlle Battistel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Marie-Noëlle Battistel. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, la lutte contre le réchauffement climatique est un défi mondial à relever.

L'année 2015 a été l'année de tous les records pour ce qui est des effets du dérèglement climatique : les victimes de ces phénomènes se comptent par millions – majoritairement des femmes dans les pays en développement. Le coût des dommages matériels s'élève à plusieurs milliards. Dans ce contexte de réchauffement climatique, la COP21, en présence de plus de 150 chefs d'État et de gouvernement, est un rendez-vous crucial avec notre avenir : nous donnerons-nous collectivement les moyens de préserver notre planète, oui ou non ?

C'est aussi l'occasion de démontrer que l'agriculture, parfois montrée du doigt, constitue l'un des principaux leviers pour lutter contre le réchauffement climatique. Qui mieux que le monde agricole peut saisir l'importance de ce combat ? L'agriculture nourrit la planète : nous devons préserver les sols, lutter contre le dérèglement climatique et assurer à chacun la sécurité alimentaire.

Avec la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt, vous avez déjà encouragé l'agro-écologie, qui consiste à travailler avec la nature et non contre elle. La COP21 est également l'occasion de lancer officiellement l'initiative mondiale « 4 pour 1000 », qui fait de la question des sols vivants un enjeu central, que la France défend au cours des négociations. Le principe est simple : si l'on augmentait chaque année la matière organique des sols, on compenserait les émissions de gaz à effet de serre.

Pour cela, il est nécessaire de changer les pratiques agricoles. Comme vous l'avez souligné, sur un sujet aussi important, il faut organiser la concertation entre tous les acteurs : les agriculteurs, les scientifiques, les politiques, mais aussi les ONG. Plus de cent États et organisations soutiennent déjà votre initiative.

Monsieur le ministre, les enjeux de la COP21 sont colossaux. Notre génération est la première à constater le changement climatique ; elle est aussi la dernière à pouvoir nous sauver du pire. Pouvez-vous nous dire comment s'organise la mobilisation des États et du monde agricole sur cette question majeure ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

M. André Chassaigne. Excellente question !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du

Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement*.
Madame la députée, vous avez évoqué la COP21 ; ce sujet a été évoqué par de nombreux autres députés aujourd'hui. C'est un enjeu majeur. Nous devons nous engager à la fois pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et pour nous adapter. Nous sommes contraints de modifier nos stratégies, nos modèles de production, voire les végétaux qui sont cultivés dans certains endroits de la planète qui connaissent le réchauffement climatique.

Vous avez évoqué l'initiative « 4 pour 1000 ». Je voudrais brièvement l'expliquer à la représentation nationale. Elle concerne les sols. Savez-vous combien de milliards de tonnes de carbone sont stockées dans les sols de la planète, notamment dans les sols agricoles ? 2 500 milliards de tonnes de carbone !

Le taux de 4 ‰, soit 0,4 %, cela consiste à faire une règle de trois qui aboutit à 9,6 milliards de tonnes de carbone. C'est le rapport entre la totalité du carbone stocké et le 0,4 %.

M. Bernard Accoyer. Il sait compter comme un socialiste !

M. Jean-Pierre Gorges. C'est n'importe quoi !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. 9,6 milliards de tonnes, c'est exactement la quantité de carbone que les activités humaines rejettent chaque année dans l'atmosphère. En augmentant dans une proportion limitée le stock de carbone des sols grâce à l'agriculture, on pourrait capturer une quantité de carbone équivalente à ce que l'humanité rejette chaque année dans l'atmosphère.

Le potentiel de cette technique est énorme. Pour le réaliser, il faut s'occuper des sols, il faut promouvoir des stratégies, des modèles agricoles permettant d'augmenter, dans une mesure limitée, la capacité des sols à séquestrer du carbone grâce à la photosynthèse. L'initiative « 4 pour 1000 », promue par la France et inscrite dans l'Agenda des solutions, a été soutenue hier par près de cent institutions et une quarantaine de pays. Elle va dans le sens de vos souhaits : atténuer les émissions de gaz à effet de serre et adapter l'agriculture de sorte qu'elle ne soit plus un problème mais une solution. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Éric Alauzet. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3417

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 décembre 2015](#)